

<https://www.snetap-fsu.fr/2024-Rapport-d-activite-des-Enseignant-es-Chercheur-euses.html>



2024 - Rapport d'activité des Enseignant.es-Chercheur.euse

S

- Métiers - Enseignant.e du Sup - Carrières, rémunérations, conditions de travail... -

Publication date: dimanche 7 janvier 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Rapport d'activité quadriennal au titre de 2024 des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture

Chaque enseignant.e - chercheur.euse établit au moins tous les 4 ans et à chaque fois qu'il est candidat à une promotion, un rapport d'activité.

Calendrier :

envoi à l'établissement au plus tard le **vendredi 15 mars 2024**.

Téléchargez la [Note de service SG/SRH/SDCAR/2023-806](#)

â€" > Annexe 1 : Coordonnées des destinataires

â€" > Annexe 2 : Guide de rédaction du rapport d'activité de l'enseignant.e-chercheur.euse

PS:

Pour en savoir plus : [Livret d'accueil des Enseignant.es-Chercheur.euses de l'Enseignement Supérieur Agricole 2023](#)